

INSEPS

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Université Cheikh Anta Diop
U.C.A.D



**MEMOIRE DE MAÎTRISE ES SCIENCES
ET TECHNIQUES DE L'ACTIVITE
PHYSIQUE ET DU SPORT
(S.T.A.P.S.)**

THEME :

**NIVEAU, NATURE ET RAISONS DE PRATIQUE ET DE
NON PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET
SPORTIVES DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE GASTON
BERGER DE SAINT-LOUIS**

Présenté et soutenu par :
M. Emile Siakoudje SAMBOU



Directeur de mémoire

M. Jean FAYE
Professeur à l'I.N.S.E.P.S
Maître Assistant en STAPS

SOMMAIRE

Page n°

INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : REVUE DE LITTÉRATURE	4
I.1 LES APS ET LEUR INTRODUCTION DANS L'ÉDUCATION	4
I.1.1 <i>Les différentes formes d'APS</i>	4
I.1.1.1 Le sport de compétition.....	4
I.1.1.2 Le sport de loisir.....	5
I.1.1.3 Le sport de maintien.....	5
I.1.2 <i>Importance de la pratique des APS pour l'individu</i>	6
I.1.2.1 Au plan biophysique.....	6
I.1.2.2 Au plan intellectuel.....	6
I.1.2.3 Au plan affectif.....	7
I.1.2.4 Au plan moral.....	7
I.1.2.5 Au plan social.....	8
I.1.3 <i>Place du sport dans la société</i>	8
I.1.3.1 Sport et religion.....	8
I.1.3.2 Sport et économie.....	9
I.1.3.3 Sport et santé publique.....	9
I.1.3.4 Sport et ordre public.....	9
I.1.3.5 Sport et politique.....	10
I.1.4 <i>Historique et organisation des APS dans l'éducation</i>	10
I.1.4.1 Dans le système éducatif en général.....	10
I.1.4.2 Dans le système éducatif sénégalais.....	13
I.1.4.3 Organisation des APS à l'UGB.....	15
I.1.4.3.1 Présentation générale de l'UGB.....	15
I.1.4.3.2 Les instructions officielles.....	16
I.1.4.3.3 L'organisation de l'UASSU.....	17
I.1.4.3.4 L'animation sportive.....	18
II. MÉTHODOLOGIE, PRÉSENTATION ET COMMENTAIRE DE RÉSULTATS	21
II.1 MÉTHODOLOGIE	21
II.1.1 <i>Cadre de l'enquête</i>	21
II.1.2 <i>La collecte des données</i>	22
II.1.3 <i>L'administration du questionnaire fermé</i>	22
II.1.4 <i>Le traitement des données</i>	22

CHAPITRE III : DISCUSSION DES RÉSULTATS.....	35
III.1 CARACTÉRISTIQUES DES ÉTUDIANTS (ÂGE ET SEXE).....	35
III.2 LE NIVEAU DE PRATIQUE ET NON PRATIQUE DES A.P.S PAR LES ÉTUDIANTS (TAUX ET FRÉQUENCES).....	36
III.3 NATURE DE LA PRATIQUE DES A.P.S. PAR LES ÉTUDIANTS	36
III.3.1 <i>Orientation de la pratique</i>	36
III.3.2 <i>Domaine de prédilection de la pratique sportive</i>	37
III.3.3 <i>Les activités pratiquées</i>	38
III.4 RAISONS DE PRATIQUE ET DE NON PRATIQUE DES A.P.S. PAR LES ÉTUDIANTS.....	39
III.4.1 <i>Raison de la pratique des A.P.S.</i>	39
III.4.2 <i>Raison de non pratique des A.P.S. en général</i>	40
III.4.3 <i>Raison de non pratique du sport de compétition</i>	41
III.5 ASPIRATION À LA PRATIQUE DES A.P.S.	42
CONCLUSION.....	43
BIBLIOGRAPHIE.....	46
ANNEXE	

DÉDICACES

Je dédie ce travail à:

- Mon père Robert Sambou et à ma mère Thérèse Manga, les sacrifices que vous avez consentis pour moi resteront gravés à jamais dans ma mémoire. Vous avez su me guider, me conseiller, me protéger et m'entourer d'une affection sans faille. Que le bon Dieu éclaire mon chemin afin que je reste fidèle à mon objectif : vous honorer.
- Monsieur Etienne Sambou et Madame née Madeleine Senghor pour leur sollicitude envers moi et tout ce qu'ils ont fait pour moi. Vous êtes mes seconds parents et les mots ne sauraient traduire tout ce que j'éprouve pour vous. Que le seigneur vous fasse vieillir dans la paix et la santé.
- Ma grand-mère Diambona Diatta et feu mon grand-père Siakoulidje Sambou.
- Ma tante Agnès Manga et à son Mari Serigne Ndiaye.
- Tous mes frères et sœurs : Marie-Anne, Pie XII, Adeline, Christian, Joséphine, Céline, LYDIE.
- Tous mes cousins et cousines : Moïse, Adjoua, Adolphe Donatien, Eric, Golbert, André, Cheick Ndiaye, Victoria, Christiana, Giselle, Constance, Thérèse, Ndeye Marie, Seynabou, Fatou Ndiaye, Maguette, Sylvie, Hélène Diminga, Bernadette, Josiane, Binette, Prisca.
- Tous mes amis : Aimé Bassène, Lazare Djicoune, Thomas Nazaire, Adriana Djicoune, Basile Manga, Charles Sambou.
- Tous mes proches parents.

Soyez tous honorés à travers ce modeste travail.

REMERCIEMENTS

Ceci est pour moi l'occasion d'exprimer toute ma gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, par leur disponibilité et leur conseil, m'ont apporté leur soutien dans ce travail.

Mes remerciements vont tout particulièrement à :

- Monsieur Jean Faye, qui malgré ses nombreuses et lourdes charges a accepté de diriger ce travail avec méthode, rigueur, et abnégation. Sincèrement je ne trouve pas les mots pour vous exprimer une reconnaissance particulière. Je vous dis tout simplement merci.
- Mon père et ma mère pour l'éducation qu'ils m'ont donnée. Dieu seul peut vous payer.
- Monsieur et Madame Etienne Sambou, pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. Soyez assurés de ma profonde reconnaissance.
- Toute la famille Ndiaye de Fass de Lorme. Merci pour votre inestimable hospitalité. J'ai trouvé au près de vous toute la chaleur familiale.
- Monsieur François Sambou pour votre soutien sur tous les plans et vos bons et judicieux conseils.
- Samsidine Badji, Christian Manga, Thérance Diatta, Ousmane Sambou, Angélique Sambou, Ngoné Diatta.
- Tous mes camarades de promotions.
- Tous les étudiants et étudiantes de l'INSEPS.
- Tous les professeurs de l'INSEPS.
- Aux personnels de l'INSEPS particulièrement aux bibliothécaires Anastasie et Grégoire.
- Tous ceux que je n'ai pas pu citer.

Merci au fond du cœur

Introduction

L'historien nous assure qu'aussi loin qu'il remonte dans le temps, il découvre des traces, des vestiges qui attestent de la permanence d'activités physiques. En effet toutes les cultures possèdent dans le domaine corporel une tradition ludique lointaine, reflétée par les peintres et les monuments que le temps a épargnés¹.

Ce pendant ces activités sont passées par toute une série de transformations en relation avec l'histoire sociale, l'évolution des mentalités et les progrès de la technologie. Ces progrès qui ont permis de découvrir l'utilité et l'importance des mouvements corporels sont engagés dans l'éducation initiale des enfants et des adolescents, les comportements individuels ou collectifs de jeu et de loisir, la recherche des plus hautes performances sportives, l'utilisation des mouvements et du sport comme moyens de réhabilitation de divers handicaps corporels et mentaux².

Dès lors la pratique des activités physiques et l'avènement du sport ont pris une autre dimension dans le processus de formation et d'éducation.

Par ailleurs, le sport phénomène nouveau qui est un produit de la révolution industrielle, a entraîné des mutations profondes au niveau de la société. Ces mutations se traduisent surtout dans la pratique d'activités de loisir, de compétitions sportives et surtout de maintien de la forme (condition) physique.

¹ Note de cours en histoire d'E.P.S. de Mr amadou Seye 3A.

² Arnaud, P et Broyer, G : la psychopédagogie des A.P.S. Edition Vigot, Paris 1985.

La démonstration claire des biens faits physiologiques et psychologiques de l'activité physique comme la réduction de la tension artérielle, l'augmentation de l'estime de soi, la diminution des risques de maladies cardio-vasculaires et le contrôle de la masse corporelle³ expliquerait en partie l'engouement des populations à la pratique des activités physiques et sportives (APS). Celles-ci sont des produits et manifestations des sociétés au sein desquelles elles se déroulent. Chaque activité physique est rendue possible par un certain mode d'organisation sociale. Le temps libéré pour la pratique, les infrastructures sportives, les moyens de transports de la technologie et de productions des équipements et engins de communications, les capitaux engagés sont autant de ressources indispensables à l'existence et au développement des activités physiques et sportives. Certes des entreprises privées participent et continuent de participer à l'expansion de la pratique en masse des APS dans notre pays, mais le plus gros des investissements est réalisé par l'Etat.

Du fait qu'elles contribuent au développement et à la formation de l'individu, les activités physiques et sportives constituent souvent un des piliers du système éducatif en général et universitaire en particulier.

Dans cette dynamique, notre pays n'est pas resté en rade puisqu'en effet, leur pratique prévue dans l'enseignement supérieur vise trois grands objectifs à savoir :

- l'enseignement de l'éducation physique et sportive en tant que facteur particulier d'éducation, d'hygiène et de santé,

³ Robert S. Weinberg. Ph. D. Daniel Gould PH D dans psychologie du sport et de l'activité physique.

- le sport récréatif ou de masse en tant que facteur de détente, d'animation et de loisir,
- le sport de compétition en tant que facteur de formation et d'émulation (recherches de dépassement de performance et de confrontation)⁴,

l'objectif de notre étude est d'avoir une idée du niveau, de la nature et des raisons de pratique et non pratique des APS des étudiants de l'université Gaston Berger de Saint-Louis.

Pour cela nous diviserons notre étude en trois chapitres.

- Le chapitre premier sera consacré à la revue de littérature qui portera sur les différentes formes d'APS, leur historique et leur importance dans le système éducatif, leur importance par rapport à l'individu et à la société.
- Nous procéderons à la présentation de notre méthodologie et de nos résultats (suivis de leurs commentaires) au deuxième chapitre,
- Avant de conclure notre étude, nous réserverons le dernier chapitre à la discussion de nos résultats.

⁴ (Charte du sport exposé des motifs 1984) cité par Signaté K. Le sport de compétition à l'université : Approche de la représentativité des étudiants au sein du DUC.

Chapitre I : Revue de littérature

I.1 Les APS et leur introduction dans l'éducation

I.1.1 Les différentes formes d'APS

A l'origine les activités physiques faisaient partie intégrante des préoccupations de l'homme comme activités de vie et de survie.

Par la suite, quand la subsistance et la sécurité ont été assurées, les gestes et activités de survie ont été reproduites pour le plaisir du geste gratuit⁵.

Cependant, avec l'avènement de la révolution industrielle, nous allons assister à la multiplication de la pratique des APS avec diverses finalités. Ainsi en dehors des activités physiques éducatives, on trouve celles de compétition, de loisir, de maintien de la forme physique et d'expression corporelle.

I.1.1.1 Le sport de compétition

Selon le dictionnaire universalis (1988), la compétition est la recherche simultanée d'un même but, d'une même réussite par deux ou plusieurs personnes, groupes de personnes dans un esprit de rivalité.

Dans le domaine spécifique du sport, la compétition selon Bouet M.⁶ peut être défini comme étant « l'opération sociale qui consiste à faire un vainqueur dans

⁵ Note de cours de sociologie du sport G. Diop.

le domaine d'une confrontation physique et morale qui n'utilise la valeur qu'a manifesté la valeur ». Elle est la forme spécifique du rapport interhumain dans le sport.

L'essentiel de sa signification est qu'elle ait un comportement de comparaison inter individu s'effectuant en actions accomplies en vue de l'affirmation d'une supériorité d'un agent par rapport à un autre.

1.1.1.2 Le sport de loisir

Le sport de loisir, pratiqué à priori dans un cadre amateur est avant tous un divertissement permettant d'occuper le temps libre de façon agréable. Il se déroule dans des espaces spécialement aménagés, dans la rue, ou à la plage où de nombreux jeunes convergent pendant les grandes vacances pour y passer leur temps libre.

1.1.1.3 Le sport de maintien

Il est de plus en plus associé à un mode de vie parce qu'étant une activité dont le but est la recherche du bien être physique et d'un certain esthétisme (rajeunissement et beauté corporel).

Sa popularité a entraîné une multiplication des lieux de pratiques tels que les gymnases, les salles de musculation et les parcours sportifs.

⁰ Bouet. M ; Signification du sport, Edition universitaire (1968).

1.1.2 Importance de la pratique des APS pour l'individu

Selon l'UNESCO,⁷ l'éducation physique et le sport ne se limitent pas au domaine étroitement physique, mais contribuent à favoriser un développement plus diversifié, complet et harmonieux de l'être humain. En effet des chercheurs ont montré que l'éducation physique contribue au développement des multiples dimensions tant biophysique, qu'intellectuelle, sociale, morale et affective de la personne.

1.1.2.1 Au plan biophysique

La pratique des activités physiques participe à une meilleure connaissance de la structure et du fonctionnement de son corps, de ses possibilités et de ses limites à diverses périodes de croissance. Elle contribue au développement plus efficace et plus efficient des systèmes cardio-vasculaires, respiratoires neurologiques, musculaires et osseux. Elle permet l'acquisition d'une condition physique générale et spécifique qui améliore l'endurance.

1.1.2.2 Au plan intellectuel

La contribution des APS dans ce domaine semble importante du fait que lors de leur pratique, les deux hémisphères du cerveau sont sollicités. Ceci permet d'assimiler des connaissances théoriques et pratiques, de développer des habitudes générales ou spécifiques sur le plan psycho-moteur de résoudre un problème

⁷ Cruise, B ; A quoi sert l'éducation physique. Dossier E.P.S. n°29, Edition revue E.P.S. 1996.

d'ordre stratégique, de mieux se sentir disposé à travailler intellectuellement après les avoir pratiquées.

1.1.2.3 Au plan affectif

L'apport des APS consiste à contribuer à l'augmentation de l'estime de soi, à améliorer son image corporelle et à ressentir du plaisir surtout lorsque l'on pratique une variété d'activités physiques et à faire vivre des expériences positives qui favorisent la confiance en soi. En effet l'individu qui n'est pas satisfait de l'image qu'il a de son corps, celui-ci, qu'il estime que les autres le perçoivent, peut avoir des conséquences négatives sur le plan biophysique, psychologique et social.

1.1.2.4 Au plan moral

La morale propose un mode de vie qui consiste à faire ce qui est jugé bien et à éviter ce qui est perçu comme mal.

L'éducation physique est, en soi, une école de formation unique sur le plan de la dimension morale parce qu'elle véhicule de façon concrète, et à travers une éthique particulière, cette façon de vivre avec soi et avec les autres en incitant l'apprenant ou le participant à valoriser la franchise, à être digne dans la défaite et modeste dans la victoire, à respecter les règlements, l'officiel et à accepter ces décisions.

1.1.2.5 Au plan social

L'éducation physique participe de façon unique, différente et importante à la socialisation des individus, à l'établissement de liens harmonieux et respectueux entre des personnes de sexes et de races semblables ou différentes. Elle permet de s'intégrer à des groupes, à travailler sans rejeter personne, à développer des qualités de leader et d'entrepreneur, et expérimenter différentes manières, de s'entraider et de collaborer.

1.1.3 Place du sport dans la société

Parce qu'il compte des centaines de millions de pratiquants qui sont autant spectateurs, voire de consommateurs, le sport, dans sa version moderne, est devenu un phénomène social.

1.1.3.1 Sport et religion

Le sport procède à la source de rituels en particulier initiatiques ou funéraires. L'épreuve sportive était également un moyen de trancher les conflits, et de rendre la justice. Le vainqueur était considéré comme élu de Dieu et celui à qui il fallait en définitive donner raison.

Le sport moderne intègre ces éléments en ce qu'il est d'abord un spectacle visuel et une communion entre les hommes. De même, chacun est libre de ne pas le pratiquer et dispose du droit d'accéder à une activité sportive s'il le désire.

1.1.3.2 Sport et économie

Ils sont devenus interdépendants du fait que le sport doit trouver des financements pour se développer. A cet égard, il doit faire l'objet d'une bonne gestion du fait des capitaux qu'il attire et dont il fait usages.

Toutefois la tendance générale est au dépassement du financement public par celui d'origine privé. En effet les ressources en provenance des entreprises, des ménages, des jeux et pari même l'apport émanent des bénévoles ne cessent de croître. Avec l'avènement du sport moderne qui repose sur la professionnalisation et l'internationalisation, les rapports de celui-ci avec l'argent sont devenus complexes et vitaux.

1.1.3.3 Sport et santé publique

Dans la mesure où il est démontré scientifiquement que la pratique régulière et adaptée d'un sport est utile à la santé les pouvoirs publics ont considéré qu'il relève de l'intérêt de tous de se soumettre à cette pratique. Celle-ci, sans réglementation, peut faire encourir des dangers en terme de santé. En conséquence, il relève de l'intérêt général que soient imposées, à titre préventif et par les autorités publiques certaines dispositions comme l'obligation de souscrire à une assurance, d'avoir un certificat médical pour avoir une licence, organiser des rencontres d'informations sur les effets néfastes du dopages.

1.1.3.4 Sport et ordre public

Dans la mesure où elle donne lieu à des manifestations publiques, l'organisation d'évènements sportifs, surtout en cas de grands rassemblements d'hommes, intéresse l'ordre public. Une réglementation de police peut être éditée qui conditionnera les modalités d'organisation de l'événement sportif en quelque lieu que ce soit.

1.1.3.5 Sport et politique

Puisque le sport d'élite intéresse l'opinion publique et qu'il est très largement relaté par les médias, le pouvoir politique se devait de jeter son dévolu sur cette activité pour officiellement le servir et officieusement s'en servir. Le pouvoir d'Etat a tenté de se rallier le citoyen-supporter en associant son image à celle des champions et s'appropriant une part de leur exploit. Ainsi le sport a toujours été utilisé comme étalon de la grandeur d'une nation et un « succès sportif a pu être considéré comme plus précieux à un pays qu'une victoire militaire » [G. Ford].

1.1.4 Historique et organisation des APS dans l'éducation

1.1.4.1 Dans le système éducatif en général

La pratique des APS a toujours eu une place importante dans le système éducatif des cités. Déjà dans la Grèce antique, elle faisait l'objet d'une grande attention. A cette époque, elle avait un aspect militaire et était orientée vers la formation du caractère, le développement de la vigueur.

Il faut attendre le XIV^{ème} siècle pour voir Vittorino de Rambaldoni da Feltre donner la conception éducative de l'exercice physique. Il introduit les jeux et les activités physiques dans une conception générale de l'éducation.

S'opposant à une utilisation guerrière de la gymnastique, Vittorino⁸ voit surtout en celle-ci un moyen de lutter contre l'oisiveté et la fatigue intellectuelle.

En outre, la compagnie des Jésuites, fondée en 1534 par Ignace de Loyola, a pendant plus de deux siècles, exercé une influence déterminante sur l'enseignement. Les Jésuites sont réputés pour leur haute autorité pédagogique et on ne sera pas surpris de constater qu'ils ont introduit dès le XIV^{ème} siècle, la pratique des activités physiques dans leur programme d'étude. Le fondateur de cette compagnie s'était fait le défenseur des exercices du corps « Il ne faut pas laisser le corps s'affaiblir parce que s'il est dans un état de faiblesse, l'âme ne peut plus faire ses opérations »⁹.

Toutefois, c'est au XVIII^{ème} siècle qu'ont vu le jour des théories pédagogiques définir les fins de la gymnastique. Certes la lecture de l'Emile de J. J. Rousseau¹⁰ permet de mesurer tous les avantages liés à la pratique des exercices corporels. Mais ces préceptes sont difficilement transposables dans l'école. Les finalités intellectualistes, et moralistes que confère Rousseau à l'éducation physique ne sont pas recevables par les fractions dirigeantes de la société. C'est pourquoi les premières applications de ces préceptes étaient le fait d'initiatives

⁸ Arnaud P. Le corps en mouvement Edition Privat 1981.

⁹ Arnaud P. Le corps en mouvement Edition Privat 1981.

¹⁰ Arnaud P. Le corps en mouvement Edition Privat 1981.

individuelles où se déroulaient dans des espaces privés selon les visées lucratives et patriotiques [Ling en Suede ; Jahn en Allimagne, Amoros en France].

Ce pendant c'est en 1823 que pour la première fois en Angleterre, W. W. ELLIS invente le jeu du ballon ovale au collège de Rugby. Nommé à ce collège en 1828, Thomas ARNOLD fit peu à peu introduire le sport dans toutes les écoles anglaises, en donnant à celui-ci, en dehors de son rôle de simple dérivatif des valeurs pédagogiques, avant de lui accorder d'autres finalités éducatives, morales et physiques qui fonctionnent toujours et sont à l'origine de son insertion dans notre système éducatif¹¹..

En 1888 B. Paschal Grousset¹² crée la LNEP (ligue nationale de l'éducation physique) dont le premier article, définissant les statuts, est un précieux indicateur de ses finalités « Introduire dans les établissements primaires, secondaires et supérieurs à côté de la gymnastique classique, les jeux de plein air et la récréation active ».

Dans ce même sens P. Tissré¹³ crée la ligue Gironde d'EP. La découverte de l'éducation anglaise et la vie dans les collèges lui a permis d'entrevoir la possibilité de modifier le fonctionnement des établissements scolaires en intégrant les jeux sportifs au sein du système éducatif. Le sport scolaire et universitaire voit en lui au travers des lendits, son plus important précurseur.

¹¹ Pratick Senner 2^{ème} édition E.P.S. son histoire et sa genèse édition Vigot.

¹² Pratick Senner 2^{ème} édition E.P.S. son histoire et sa genèse édition Vigot.

¹³ Pratick Senner 2^{ème} édition E.P.S. son histoire et sa genèse édition Vigot.

Dans cette perspective des associations, des clubs universitaires virent le jour. Le premier fut le Racing club de Paris créé en 1882 par des étudiants¹⁴. En suite le désir de vouloir organiser des compétitions sportives à l'université était à l'origine de la création de l'office du sport universitaire et scolaire (OSUS). La rupture du milieu scolaire et universitaire donne naissance à l'ASSU (l'association du sport scolaire et universitaire) qui devient d'abord la fédération du sport Universitaire et ensuite l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Celle-ci intègre la fédération internationale du sport universitaire (FISU). Elle sera chargée de promouvoir et d'organiser des compétitions sportives pour les étudiants et les élèves des universités et des établissements secondaires.

L'étudiant se trouvant dans l'impossibilité de pratiquer le sport de compétition pouvait en fonction du degré de sa motivation, s'adonner à une activité physique de son choix individuellement ou collectivement. Dans ce même ordre d'idée les établissements de l'enseignement supérieur disposent de services de sport animés par des enseignants d'EPS. Cette voie est suivie par les nouveaux pays indépendants.

1.1.4.2 Dans le système éducatif sénégalais

En Afrique et plus particulièrement au Sénégal, la pratique des APS sous la forme actuelle s'est en fait réalisée pendant la colonisation. Assurée d'abord par les militaires, les missionnaires, et visant entre autres objectifs la formation d'homme robustes, la destruction des valeurs culturelles des peuples colonisés, la

¹⁴ Thomas : l'Education physique : collection que sais-je ? PUF 2^{ème} édition 1981.

préparation militaire, ces pratiques furent par la suite introduites dans le système scolaire.

Ce faisant, elles marquent une réelle volonté politique de promouvoir l'enseignement de l'EPS du fait de son rôle important dans la formation physique, civique et morale de la jeunesse¹⁵.

Au niveau des établissements d'enseignement secondaire de l'Afrique Occidentale Française (AOF), les leçons d'EPS étaient données par des professeurs et de maîtres qualifiés détachés de la métropole. L'insuffisance de leur effectif fut à l'origine de la création du centre fédéral de la jeunesse et des sports à Dakar en 1952 sous la direction de deux maîtres et d'un professeurs.

L'apparition du concept d'APS à la fin des années 60 avec toutes les valeurs qu'on lui reconnaît, coïncidait avec l'octroi des indépendances, est aussi la preuve d'une réelle volonté de l'Etat du Sénégal de mieux prendre en considération la pratique des APS dans tous les niveaux d'enseignement. Pour atteindre ces objectifs, il a pris des dispositions adéquates matérialisées par l'élaboration des textes officiels.

Dans cette même lancée, et en vue d'une meilleure application des consignes susnommées, la loi n°84-5 portant charte du sport a été promulguée. Elle est l'expression la plus achevée de la politique nationale actuelle en matière

¹⁵ Ndione M. H. : niveau, nature et raison de pratique et de non pratique des APS à l'UCAD.

d'EPS¹⁶. Dans son article deux chapitre premier, cette loi considère l'EPS comme facteur d'éducation, d'hygiène corporelle et de santé de la jeunesse.

En dehors de ces instructions, il faut noter que la création du CNEPS de Thiès en 1960, et plutard celle de l'INSEPS en 1977, a été un atout majeur dans la quête d'une meilleure promotion de l'enseignement des APS dans le système éducatif ainsi doté d'un personnel qualifié par la formation de cadres compétents (professeurs et maître d'EPS).

Au sein de l'université Gaston Berger, le service des activités sportives et culturelles est chargé de promouvoir la pratique des APS par le biais de l'UASSU.

1.1.4.3 Organisation des APS à l'UGB

1.1.4.3.1 Présentation générale de l'UGB

Dix ans après la tenue des Etats généraux sur l'éducation et la recherche, la deuxième université du Sénégal, créée par la loi n° 90-03 du 02 janvier ouvre ces portes à Saint-Louis, en accueillant le 17 décembre 1990, pour l'année académique 1990-1991 sa première cohorte de six cents bacheliers.

Située à une dizaine de kilomètres de la ville de Saint-Louis, l'UGB impose l'immense tour de sa bibliothèque centrale à ceux empruntant la nationale menant vers Richard Toll ou la Mauritanie.

¹⁶ Mbaye R. : l'E.P.S. dans les établissements d'enseignement moyen secondaire général et technique de la région de Dakar : Analyse et perspective.

Après six années de fonctionnement le décret n°96-597 du 10 juillet 1996 dote l'université de Saint-Louis d'un statut définitif abrogeant ainsi le décret 90-054 du 19 janvier 1990 portant organisation provisoire de l'université de Saint-Louis.

Aussi le décret n°96-1016 du 04 décembre 1996 vient consacrer Gaston Berger philosophe franco-sénégalais né à Saint-louis et père de Maurice Beyart comme nom de l'université de Saint-Louis.

En effet l'assemblée de l'université de Saint-Louis en sa séance du 19 juillet 1996 après délibération confirmait ainsi ce choix qui avait été exprimé par le président Léopold Sédar Senghor en posant la première pierre de l'institution le 14 janvier 1975. par sa vocation, l'UGB de Saint-Louis est chargée de former des cadres nécessaires à nos Etats et participent à la promotion de la recherche scientifique pour le développement du Sénégal et des Etats africains.

L'UGB de Saint-Louis est un établissement public doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle est administrée par le Recteur et par l'assemblée de l'Université. Le Recteur est secondé dans sa marche par le secrétaire général chargé de la coordination des activités administratives. L'UGB de Saint-Louis confère, selon le règlement en vigueur, les grades, les diplômes sanctionnant les études et formations supérieures qu'elle dispense elle même en coopération avec d'autres établissements nationaux ou étrangers.

1.1.4.3.2 Les instructions officielles

La teneur des instructions officielles tente de répondre aux recommandations de la loi d'orientation l'éducation nationale de Juin 1971. dans

ce cadre le décret n° 73-896 du 01 octobre 1973 stipule d'abord dans son article premier que l'enseignement des APS est obligatoire dans toutes les classes de l'enseignement moyen et secondaire général et technique, ainsi que dans l'enseignement supérieur¹⁷. Par ailleurs, les dispositions du même décret préconisent que l'après midi du mercredi soit d'une part réservé aux compétitions organisées par l'UASSU et, d'autre part, la libération d'une demi-journée supplémentaire réservée par le doyen de chaque faculté, aux APS afin qu'elles puissent être pratiquées par les étudiants qui ne sont pas concernés par les compétitions du mercredi.

1.1.4.3.3 L'organisation de l'UASSU

Le rôle joué par Dakar en tant que capitale de l'AOF a permis au Sénégal de se voir doter de grandes écoles où la pratique de nombreux sports (comme l'athlétisme, le Foot-Ball, le basket-ball, la natation, et le rugby) était effective. Ce rôle a également favorisé la création et le développement rapide de nombreux clubs civils sportifs. Suite à la multiplication des écoles et à l'augmentation de l'effectif des élèves, ces clubs ne furent plus aptes à prendre massivement les élèves en charges. C'est ce qui justifie la création de l'office du sport scolaire et universitaire (OSSU).

Etant donné que cette organisation ne prenait en compte que l'enseignement secondaire et universitaire, l'Union des Associations Sportives des Ecoles Primaires (UAEP) fut créée après les indépendances pour prendre en charge ce niveau d'enseignement. Celle-ci fonctionne parallèlement à la première jusqu'à 1970, date à laquelle l'idée d'une fusion entre les deux organisations émerge des

¹⁷ Recueil des textes réglementaires relatif à l'E.P.S. (10).

esprits et qui, finalement fut à l'origine de la création de l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaire en 1917.

Cette union vise :

- l'organisation et la coordination des activités sportives dans les établissements publics, scolaires et universitaires,
- le contrôle du fonctionnement de tous les activités sportives,
- l'organisation des épreuves sportives revêtant un caractère de masse, de compétitions scolaires et universitaires en vue de désigner dans chaque discipline les champions scolaires et universitaires du Sénégal,
- la représentation de notre pays aux organisations scolaires et universitaires internationales et au comité national olympique sportif Sénégalais.

En dehors de l'UASSU il existe des structures purement internes directement liées à l'animation sportive.

1.1.4.3.4 L'animation sportive

Dans le cadre de l'animation du campus universitaire, le service des affaires culturelles et sportives de l'université, en collaboration avec la direction des affaires et œuvres sociales ont institué des tournois mensuels dénommés :

- tournoi intervillage universitaire doté de la coupe du directeur du CROUS en football pour le mois de janvier,

NB : Village = Pavillon

- tournoi inter « G » doté de la coupe CSA (chef des services administratifs) en football féminin et un tournoi intervillage universitaire en basket ball au mois de février,
- un tournoi intervillage doté de la coupe du repeneur du restaurant en football féminin au mois de mars,
- un tournoi interrégion doté de la coupe du gouverneur en football et un gala de lutte traditionnelle au mois de d'avril,
- un cross de masse où militaires, étudiants et civils de la ville de Saint-louis prennent part au mois de mai.

En dehors du gala de lutte et du cross de masse, ces tournois sont réservés uniquement aux étudiants et ont pour objectif de :

- favoriser la pratique du sport,
- renforcer les liens d'amitié,
- créer un cadre de brassage et solidarité.

En outre il y a les matchs d'intégration qu'on appelle les journées de « G » par les mouvements associatifs.

Au niveau de l'université un tournoi doté de la coupe du Recteur est organisé dans chaque discipline. Des universités, des écoles de formation et instituts sont invités à ce tournoi. Ainsi c'est une sélection de l'UGB dans chaque discipline contre les autres équipes.

En plus de cela une journée de jumelage UGB et université de Nouakchott est institutionnalisée. De ce fait chaque année pour les besoins de la célébration de cette journée, une discipline sportive est choisie pour la rencontre sportive du seul fait que l'université de Nouakchott n'a pas beaucoup de sportifs.

II METHODOLOGIE, PRESENTATION ET COMMENTAIRE DE RESULTATS

II.1 Méthodologie

Dans le cadre de notre étude, nous avons adopté une démarche méthodologique qui s'est appuyée sur une enquête. Cette dernière s'est basée sur un seul instrument : le questionnaire.

II.1.1 Cadre de l'enquête

Le cadre de notre étude est l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Celle-ci comprend quatre Unités de Formation et de Recherche (UFR) en :

- Lettres et Sciences Humaines,
- Sciences Economiques et de Gestion,
- Mathématiques Appliquées à l'Informatiques,
- Sciences Juridiques et Politiques.

Une visite au niveau de la direction et du service de la scolarité nous a permis de connaître l'effectif total des étudiants, qui est de 2526 étudiants dont 1782 Garçons et 744 filles.

Nous nous sommes également rendu au service des affaires culturelles et sportives ainsi qu'à la Direction des Affaires et Œuvres Sociales.



II.1.2 La collecte des données

Celle-ci a été faite au moyen d'un questionnaire fermé déjà validé par Marie Hélène Ddione ¹⁸ dont nous rappelons ci après la méthodologie qu'elle a suivi

Toutefois, nous avons eu à modifier le questionnaire fermé du fait que l'université Cheikh Anta Diop de Dakar n'a pas la même structure que celle de Gaston Berger de Saint-Louis

Au total nous avons récupéré 712 questionnaires correctement remplis.

II.1.3 L'administration du questionnaire fermé

Nous avons demandé à nos répondants, en dehors des questions où il faut répondre par « Oui » ou par « Non » de numéroter leurs réponses possibles par ordre d'importance en commençant par le chiffre 1.

II.1.4 Le traitement des données

Au niveau de chaque question nous avons maintenu la réponse jugée comme étant la plus importante pour nos répondants, ainsi nous avons dépouillé les réponses en regroupant celles identiques avec la méthode du pendu pour enfin faire le total et le calcul des pourcentages.

¹⁸ Ndione M. H. : niveau, nature et raison de pratique et de non pratique des APS à l'UCAD.

Tableau I : Répartition des étudiants selon la structure d'enseignement et selon le sexe

Sexe Age	Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
UFR/LSH	319	44,80	84	11,81	403	56,61
UFR/SJP	81	11,38	15	2,10	96	13,48
UFR/SEG	87	12,23	15	2,10	102	14,33
UFR/MAI	101	14,18	10	1,40	111	15,58
Total	588	82,59	124	17,41	712	100

Commentaire

Ce tableau montre que la majorité de nos répondants est constituée de 82,59% de garçons contre 17,41% de filles. Plus de la moitié de l'effectif total nous vient de l'UFR des lettres et sciences humaines le reste étant quasiment réparti de façon égale entre les autres UFR.

Tableau II : Répartition des étudiants selon l'âge et le sexe

Age \ Sexe	Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
17	0	0	1	0,14	1	0,14
18	4	0,56	3	0,42	7	0,98
19	19	2,67	4	0,56	23	3,23
20	42	5,90	19	2,67	61	8,57
21	81	11,39	28	3,93	109	15,32
22	100	14,04	26	3,65	126	17,69
23	122	17,13	14	1,97	136	29,10
24	85	11,94	16	2,25	101	14,19
25	55	7,72	9	1,26	64	8,98
26	39	5,48	2	0,28	41	5,76
27	20	2,81	1	0,14	21	2,95
28	13	1,83	0	0	13	1,83
29	5	0,70	1	0,14	6	0,84
30	3	0,42	0	0	3	0,42
Total	588	82,59	124	17,41	712	100

Commentaire

Ce tableau montre que l'essentiel des effectifs (garçons comme filles) a un âge compris entre 19 et 26 ans. Par rapport aux garçons il y a toujours peu de filles âgées de 19 ans et moins et de 26 ans et plus.

Tableau III : Niveau d'importance accordée aux A.P.S. selon le sexe

Importance \ Sexe	Très grande		Grande		Moyenne		Peu important		Pas important		Total	
	n	%	N	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Garçons	243	41,32	235	39,96	91	15,49	12	2,04	7	1,19	588	100
Filles	31	25	48	38,71	31	25	10	8,06	4	3,23	124	100
Total	274	38,48	288	39,76	122	17,14	22	3,08	11	1,54	712	100

Commentaire

Plus de 81% des garçons et 63% des filles accordent une très grande ou une grande importance aux A.P.S. Il y'a autant de filles (25%) à accorder une très grande importance ou une importance moyenne aux dites A.P.S. Celles ci sont presque quatre ou trois fois plus nombreuses (en proportion) que les garçons à accorder peu ou pas d'importance aux activités physiques et sportives.

Tableau IV : Pratique et non pratique des A.P.S. selon le sexe en dehors de l'E.P.S.scolaire.

Répondant \ Sexe	Pratiquants		Non pratiquants		Total	
	n	%	n	%	N	%
Garçons	501	85,20	87	14,80	588	100
Filles	71	57,26	53	42,74	124	100
Total	572	80,34	140	19,66	712	100

Commentaire

Ce tableau nous montre que 80,34% de nos répondants pratiquaient les A.P.S. contre 19,66% de non pratiquants. Les proportions de garçons (85,20%) qui s'adonnent à cette pratique est nettement supérieure à celles des filles

Tableau V : Pratique actuelle des A.P.S.selon le sexe

Répondants Sexe	Pratiquants		Non Pratiquants		Total	
	n	%	n	%	N	%
Garçons	509	86,56	79	13,44	588	100
Filles	44	35,48	80	64,52	124	100
Total	553	77,66	159	22,34	712	100

Commentaire

Plus de la majorité de nos répondants (77,66%) pratique les A.P.S. contre 22,34% de non pratiquants. Au niveau des garçons cette tendance est confirmée. Ce pendant elle est opposée au niveau des filles où on a 64,52% de non pratiquants contre 35,48% de pratiquants.

Tableau VI : Pratique actuelle selon le cadre d'enseignement.

Répondants Structure	Pratiquants		Non Pratiquants		Total	
	N	%	n	%	N	%
U.F.R./ .L.S.H	308	76,43	95	23,57	403	100
U.F.R./M.A.I	89	80,18	22	19,82	111	100
U.F.R./S.E.G	82	80,39	20	19,61	102	100
U.F.R./S.J.P	74	77,08	22	22,92	96	100
TOTAL	553	77,67	159	22,33	712	100

Commentaire

En valeur relative, l'U.F.R./S.E.G. détient le plus grands taux de pratiquants (80,39%) suivie de l'U.F.R./M.A.I.(80,18%). Mais en valeur absolue l'U.F.R./L.S.H. détient le plus grand nombre de pratiquants (308) suivie de l'U.F.R./M.A.I (89).

Tableau VII : Fréquence de la pratique des A.P.S. selon le sexe.

Fréquence Sexe	Régulièrement		Souvent		Rarement		Total	
	n	%	n	%	n	%	N	%
Garçons	208	40,86	251	49,32	50	9,82	509	100
Filles	12	27,27	24	54,54	8	18,19	44	100
Total	220	39,78	275	49,73	58	10,49	553	100

Commentaire

Ce tableau montre que près de la moitié (49,73) de nos répondants pratiquent souvent les A.P.S. contre (39,78%) qui le font de manière régulière. Cette même fréquence se retrouve chez les garçons. Elle est supérieure à la moyenne chez les filles (54,54%). Seuls 10% environ pratiquent rarement le sport.

Tableau VIII : Orientation de la pratique des A.P.S. selon le sexe

Orientation Sexe	Loisir		Maintient		Compétition		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Garçons	119	23,38	297	58,35	93	18,27	509	100
Filles	5	11,37	32	72,72	7	15,91	44	100
Total	124	22,42	329	59,50	100	18,08	553	100

Commentaire

Ce tableau révèle que la majorité de nos répondants (59,50%) pratiquent les A.P.S. en vue de se maintenir en forme et 22,40% pour le loisir. Moins de leur quart (18,08%) seulement pratique le sport de compétition ou nous avons une proportion de garçons supérieure à celle des filles, il en est de même au niveau du loisir. L'inverse se produit quand il s'agit de pratiquer le sport pour le maintien de la forme physique (72,72%) de filles contre 58,35% de garçons.

Tableau IX : Activités pratiqués par les étudiants selon le sexe

Sexe / Activités	Garçons		Filles		Total	
	N	%	n	%	n	%
Foot Ball	196	38,51	9	20,45	205	37,07
Hand Ball	4	0,78	0	0	4	0,72
Basket Ball	42	8,25	2	4,54	44	7,96
Jogging	141	27,70	15	34,10	156	28,21
Athlétisme	18	3,54	3	6,81	21	3,80
Arts martiaux	96	18,86	13	29,54	109	19,71
Gymnastique	0	0	1	2,28	1	0,18
Danse	0	0	1	2,28	1	0,18
Volley Ball	12	2,36	0	0	12	2,17
Total	509	100	44	100	553	100

Commentaire

En dehors des activités où nous n'avons pas enregistré de pratiquants et par ordre d'importance décroissante, le foot Ball ,le jogging, et les arts martiaux sont les plus pratiqués chez les garçons, alors que chez les filles nous avons le jogging, les arts martiaux et le foot Ball.

Tableau X : Raison de la Pratique des A.P.S.selon le sexe.

Raison \ Sexe	Passion		Occuper le temps		Etre en forme		Lutter contre le stress		Améliorer la santé		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Garçons	213	41,85	17	3,34	191	37,52	34	6,68	54	10,61	509	100
Filles	10	22,73	2	4,54	17	38,64	5	11,36	10	22,73	44	100
Total	223	40,33	19	3,43	208	37,61	39	7,05	64	11,58	553	100

Commentaire

Ce tableau montre que 40,33% de nos répondants pratiquent les A.P.S.par passion contre 37,61% pour être en forme ; le tableau des garçons étant presque deux fois plus élevé que celui des filles au niveau de la première raison. La troisième raison de pratique semble être, pour les garçons comme pour les filles, la recherche de la santé ou la proportion des filles est deux fois plus grande.

Tableau XI : Raison de non pratique des A.P.S.selon le sexe

Raison \ Sexe	Manque de temps		Manque de motivation		Paresse		Pas intéressé		Inapte		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Garçons	33	41,77	22	27,85	8	10,13	7	8,86	9	11,39	79	100
Filles	30	37,5	10	12,5	26	32,5	7	8,75	7	8,75	80	100
Total	63	39,62	32	20,13	34	21,39	14	8,80	16	10,06	159	100

Commentaire

Les raisons de non pratique, les plus importantes sont pour les garçons :le manque de temps (41,77%),le manque de motivation (27,85%) et la paresse (10,13%) et pour les filles ;le manque de temps (37,5%) ;la paresse.(32,25%) et la motivation (12,5%) .L'inaptitude physique est, avant la paresse l'avant dernière raison de non pratique

Tableau XII : Licence selon le cadre de la pratique

Cadre de pratique \ Nombre	Licenciés		Non licenciés		Total	
	n	%	n	%	n	%
U.A.S.S.U.	53	53%	47	47%	100	100
Sport Civil	30	30%	70	70%	100	100
Championnat Universitaire	61	61%	39	39%	100	100
Navétane	67	67%	33	33%	100	100

Commentaire

Ce tableau montre que les navétanes recueillent plus de licenciés (67%) suivis du championnat universitaire (61%) puis l'U.A.S.S.U.(53%). Il n'y a un tiers environ de licenciés au niveau du sport civil. Il convient de signaler qu'une même personne peut être titulaire d'une licence dans plusieurs cadres de pratiques.

Tableau XIII : Raison de non obtention de licence selon le cadre de pratique

Raison \ Cadre de pratique	U.A.S.S.U.		Championnat Universitaire		Sport Civil		Navétane	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Manque de temps	207	33,82	203	33,17	199	32,52	153	25
Inconciliable avec les études	136	22,22	141	23,04	135	22,06	0	0
Manque de motivation	120	19,61	117	19,12	120	19,61	146	23,86
Pas intéressé	122	19,94	124	20,26	131	21,40	286	46,73
Inapte physique	27	4,41	27	4,41	27	4,41	27	4,41
Total	612	100	612	100	612	100	612	100

Commentaire

Le manque de temps (33%environ) et l'in conciliation avec les études (22à23%environ) sont les raisons les plus importantes qui expliquent la non obtention de licence en U.A.S.S.U,au championnat universitaire et au sport civil viennent ensuite le manque d'intérêt ou de motivation. Nous avons le même pourcentage (environ 4%)au niveau de la raison d'inaptitude perçu comme la moins importante de tous.

Tableau XIV : Aspiration de la pratique des A.P.S.en cas de possibilité et selon le sexe.

Répondants	Oui		Non		Total	
	n	%	n	%	n	%
Garçons	62	39	17	10,70	79	49,70
Filles	66	41,50	14	8,80	80	50,30
Total	128	80,50	31	19,50	159	100

Commentaire

Ce tableau nous indique qu'une très large majorité de nos répondants (80,50%) aspire à la pratique des A.P.S.au cas où une possibilité leur était offerte contre seulement 19,50% qui malgré l'existence des dites possibilités, ne s'adonneraient pas à la pratique.

Tableau XV : Activités à pratiquer en cas de possibilité

Répondants	n	%
Activités		
Foot Ball	25	19,53
Hand Ball	5	3,91
Volley Ball	7	5,47
Natation	10	7,81
Athlétisme	14	10,94
Arts martiaux	33	25,78
Danse Classique	6	4,69
Jogging	9	7,03
Basket Ball	18	14,06
Gymnastique	1	0,78
Total	128	100

Commentaire

Ce tableau montre que en cas de possibilités offertes pour pratiquer les A.P.S, les activités qui attireraient le plus nos répondants seraient par ordre d'importance décroissante : Les arts martiaux (25,78%) ; le foot Ball (19,53%) le basket Ball (14,06%) et l'athlétisme (10,94%) la gymnastique étant l'activité la moins attrayante (0,78%).

Tableau XVI : Raison de la non pratique des A.P.S.en cas de possibilité

Raisons \ Sexe	Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%
Paresse	3	9,63	4	12,91	7	22,58
Pas de nécessité	5	16,13	5	16,13	10	32,26
Religion	0	0	5	16,13	5	16,13
Préfère autres activités	7	22,58	0	0	7	22,58
Pas prononcés	2	6,54	0	0	2	6,45
Total	17	54,83	14	45,17	31	100

Commentaire

La raison de non pratique des A.P.S.est la préférence des autres activités à celles ci (22,58%) par les garçons, et l'absence d'une nécessité à pratiquer les A.P.S.(16,13%) pour les filles. Cette raison est la deuxième citée par les garçons. Chez les filles c'est la paresse qui vient après la deuxième qui a été évoquée ;et qui concerne la religion (16,13%).Celle ci ne semble pas être une raison pour les garçons.

Tableau XVII : Suggestion pour une pratique de masse des A.P.S. et une pratique d'élite du sport.

Suggestions	Sexe		Garçons		Filles		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
En faire une unité de valeur	99	13,90	16	2,25	115	16,15		
Insérer l'enseignement de l'E.P.S. dans le cursus universitaire	66	9,27	20	2,81	86	12,08		
Alléger les emplois du temps	63	8,85	11	1,55	77	10,40		
Doter l'université d'infrastructures adéquates	253	35,53	52	7,30	305	42,83		
Sensibiliser les étudiants des biens faits des A.P.S.	57	8,01	12	1,68	69	9,69		
Motiver les plus performants	22	3,09	9	1,26	31	4,35		
Participer aux compétitions universitaire	7	0,99	0	0	7	0,99		
Pas prononcés	21	2,95	4	0,56	25	3,51		
Total	588	82,59	124	17,41	712	100		

Commentaire

Parmi les suggestions qui sont faites, celle consistant à doter l'université d'infrastructures adéquates est la plus citée (42,83%) de toutes par les deux sexes. La deuxième et la troisième suggestion préconisent de faire des A.P.S. une unité de valeur en insérant l'E.P.S. dans l'enseignement universitaire. d'autres suggestions non négligeables portent sur l'allègement des emplois du temps et la sensibilisation des étudiants aux biens faits de la pratique des A.P.S. En fin ceux qui suggèrent de motiver les plus performants représentent (4,35%) tandis que ceux qui veulent la sensibilisation des étudiants représentent (9,69%). Toute fois il faut noter que (3,51%) de nos répondants ne se sont pas prononcés.

Chapitre III : Discussion des résultats

Notre discussion sera orientée autour de cinq (5) axes principaux que sont les caractéristiques des étudiants (âge, sexe), leur niveau, leur nature, leurs raisons de pratique et de non pratique et leur aspiration à la pratique des A.P.S.

III.1 Caractéristiques des étudiants (âge et sexe)

La moyenne d'âge de nos répondants n'est pas très élevée, elle est de l'ordre de 22,85 ans 'cf. tableau II). Dans cette étude nous avons constaté qu'au dessus de 22 ans nous avons la majorité de notre population, soit 54,07%. Les filles qui ont moins de 22 ans représentent 7,72% de notre population tandis que chez les garçons le taux est de 20,50%. En dessous de cet âge nous avons 28,23% de notre population.

Nous remarquons que la différence entre les plus de 22 ans et les moins de 22 ans est de 17,69%. En observant ces résultats, nous pouvons dire que notre population est très jeune.

Toutefois en comparant ces caractéristiques à celles des étudiants de Cheikh Anta Diop, on constate que la moyenne d'âge des étudiants de Gaston Berger est plus petite que celle des étudiants de l'U.C.A.D.

III.2 Le niveau de pratique et non pratique des A.P.S par les étudiants (taux et fréquences)

Le tableau V montre que 77,65% des étudiants pratiquent les A.P.S. en masse. Par rapport aux résultats de Marie H. Ndione¹⁹ l'université Gaston Berger possède, en proportion plus de pratiquants. En effet, l'auteur a trouvé qu'à peine 50,41% de sa population s'adonnent aux A.P.S. A Gaston Berger, les garçons, à 86,56% pratiquent les A.P.S. alors que les filles sont seulement à 35,48% à le faire. Toute fois, en comparant ces résultats à ceux du tableau IV, nous constatons que les étudiants de Gaston Berger, à 80,34% pratiquent les A.P.S. plus qu'ils ne le faisaient (19,66%) avant leur arrivée à l'université. Le fait que les étudiants de l'université Gaston Berger pratiquent plus en masse les A.P.S. s'explique en partie par la situation géographique de leur université et l'organisation de l'animation sportive au niveau du campus.

III.3 Nature de la pratique des A.P.S. par les étudiants

III.3.1 Orientation de la pratique

Le constat que nous avons fait des résultats du tableau VIII est que les étudiants s'intéressent plus aux pratiques de maintien et de loisir qu'au sport de compétition.

¹⁹ Ndione M. H. : niveau, nature et raison de pratique et de non pratique des APS à l'UCAD.

Le taux de filles qui s'adonnent au sport de loisir est faible. Il ne représente que 11,36% des filles interrogées. Quant aux garçons, ils sont d'avantage disposés à pratiquer des activités de loisir du fait qu'ils s'adaptent rapidement à leur entourage et se font facilement des amis. Ainsi ces résultats confirment les propos de Bodson et al dans leur étude où les jeunes déclaraient que les A.P.S. prenaient une grande place dans leur loisir²⁰.

Par contre, la participation des étudiants au sport de compétition est faible (18,08%). Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'université ne participe qu'au football, au basket-ball, et aux arts martiaux, les autres disciplines étant absentes faute d'encadreurs et d'initiateurs sportifs.

Cependant nous pouvons noter qu'aussi bien à l'U.C.A.D. qu'à l'U.G.B., les étudiants ont la même orientation dans la pratique des A.P.S. en effet, au niveau de l'étude de Marie H. Ndione²¹, les étudiants pratiquent les A.P.S. pour le maintien de la forme, de loisir et le sport de compétition.

III.3.2 Domaine de prédilection de la pratique sportive

A part certains étudiants qui s'adonnent à des pratiques libres ou avec des amis, d'autres sont plus impliqués au niveau du sport navétane et du championnat universitaire qu'au niveau des sports scolaires, universitaires et civils (cf. tableau XII).

²⁰ Bodson, D et al cité par Ledent M. et al 1997.

²¹ Ndione M. H. : niveau, nature et raison de pratique et de non pratique des APS à l'UCAD..

L'explication de ce résultat réside dans le fait que le sport navétane se déroule pendant les grandes vacances, période favorable à la pratique pour tout étudiant intéressé. En ce qui concerne le championnat universitaire, le fort taux de pratiquants s'explique par le nombre de tournois organisés au niveau de l'université et du campus social.

Par contre, le sport organisé par l'UASSU et les fédérations sportives (sport civil) se déroulent aux cours de l'année universitaire. Ainsi donc les contraintes de temps et la prétendue incompatibilité des dites pratiques avec les études expliqueraient la faiblesse du taux de sportifs au niveau de ces deux milieux sportifs.

III.3.3 Les activités pratiquées

Au tableau IX, la pratique du football domine celle des autres activités. Cela ne nous surprend pas du seul fait qu'il représente la principale activité de loisir des jeunes ; il est considéré comme étant le « sport Roi » au Sénégal.

Le jogging est la deuxième activité qui regroupe plus de disciples à l'U.G.B. qui est une vaste étendue de terre, l'aménagement d'un parcours sportif et les nombreuses pistes au sein des buissons fascinent sûrement les étudiants.

La place occupée par les arts martiaux dans la pratique des A.P.S. est assez surprenante. Elle se justifierait au niveau de l'U.G.B. par la présence d'initiateurs et de plusieurs catégories d'arts martiaux dont le Viet-Vo-Daw, l'Aikido, le Taekwondo, le Kunfoo, le Judo, le Karaté.

La faiblesse du taux d'étudiants s'adonnant au basket-ball est dû à ce qu'il n'y a qu'un seul terrain destiné à cette pratique.

A propos des autres disciplines comme le Hand-ball son terrain est toujours occupé par les footballeurs, l'athlétisme, la gymnastique, la danse et le volley-ball dont la faiblesse de leur taux est lié au manque d'initiateurs, de tournois et surtout d'infrastructures sportives.

III.4 Raisons de pratique et de non pratique des A.P.S. par les étudiants

III.4.1 Raison de la pratique des A.P.S.

Les résultats de notre étude attestent que les raisons liées à la pratique des A.P.S. sont assez variées. Parmi elles la passion reste la principale. Ceci peut être expliqué par l'implosion de la pratique du sport de haut niveau. En effet avec l'aide des médias, le sport est devenu un vrai phénomène social d'où la passion qu'elle procure à de nombreux adeptes.

Aussi la recherche de la forme physique est considérée comme un motif fondamental de pratique des A.P.S. Les étudiants en ont largement besoin pour lutter contre le stress que provoquent leurs conditions d'études et ce surtout à l'approche des examens.

Par ailleurs les vertus reconnues à la pratique des A.P.S. ne sont pas étrangères à cette motivation. En effet les étudiants n'hésitent pas à se lever tôt le matin ou le soir avant ou après leurs occupations quotidiennes, d'aller faire des

séances d'activités physiques. Cette habitude pourrait s'expliquer par le fait que l'on se sent disposé. Selon Cruise²², à mieux travailler intellectuellement après avoir effectué une activité physique.

Cependant notons que l'amélioration de la santé ne figure pas à la tête du classement des motifs qui incitent à la pratique sportive alors qu'elle devrait être susceptible de jouer un rôle important dans la décision d'un individu à s'adonner à la dite pratique. Il en est de même pour la raison liée à l'occupation du temps reléguée en deuxième place, à lors quelle devrait permettre aux étudiants de lutter contre la monotonie de leur vie et partant, leur oisiveté.

III.4.2 Raison de non pratique des A.P.S. en général

Le manque de temps représente le principal motif de non pratique des A.P.S. par les étudiants aussi bien chez les garçons que chez les filles. Cette raison avancée par un taux assez élevé d'étudiants qui certes, n'ont pas tellement pris conscience des vertus que procurent les A.P.S..

Quelles que soient leurs occupations, les étudiants gagneraient à consacrer un peu de leur temps à une pratique d'A.P.S., et ceux s'ils en sont aptes. Le manque de temps ne pourrait être défendable que s'il s'agit de la pratique du sport de compétition qui en effet exige plus de temps, de sacrifice surtout pour les entraînements sportifs quotidiens.

²² Cruise, B ; A quoi sert l'éducation physique. Dossier E.P.S. n°29, Edition revue E.P.S. 1996

La paresse et le manque de motivation annoncées comme autres raisons de non pratique relèvent aussi d'un manque d'information des étudiants sur l'importance de la pratique des A.P.S.

III.4.3 Raison de non pratique du sport de compétition

Le manque de temps est encore la principale raison de non pratique du sport de compétition aussi bien au niveau de l'UASSU qu'à ceux des championnats universitaires et civils, sauf au niveau du sport navétane où le désintéressement est la principale raison de non pratique. Le manque de temps résulte d'une programmation inadéquate des compétitions avec les emplois du temps qui prévoient des cours les mercredis soirs ou les samedis soirs, d'où le non respect des instructions officielles en ce qui concerne l'éducation physique et sportive dans les établissements scolaires de l'enseignement moyen, secondaire et supérieur. Toutefois il faut noter qu'à l'U.G.B., il y a que trois disciplines de compétitions limitant ainsi le nombre de prétendants au sport de compétition.

Par ailleurs la situation géographique de l'université ne permet pas aux étudiants d'adhérer aux clubs de la ville pour pouvoir prendre part à des compétitions civiles. En ajoutant à ces raisons déjà citées, le manque de spécialistes des A.P.S. et d'initiateurs dans plusieurs disciplines sportives ne sont pas pour faciliter la formation de sportifs de haut niveau à l'U.G.B. Le manque de motivation serait dû au manque d'encadreurs et d'infrastructures adéquates à la pratique du sport de compétition.

Pour ce qui est du désintérêt souligné à l'égard du navétane, nous pouvons dire que cette tranche d'étudiants pense comme certains professeurs d'E.P.S. qui jugent que le milieu dans lequel se déroulent les navétanes est dominé par une orientation politique qu'éducative²³.

III.5 Aspiration à la pratique des A.P.S.

Le fort taux d'étudiants aspirant à la pratique des A.P.S. en cas de possibilités offertes est très encourageant. Ces étudiants non pratiquants aimeraient pratiquer les arts martiaux et le football. Ceci démontre encore si besoin en est que les étudiants, d'une manière générale, ont une bonne conscience de l'importance des A.P.S. pour l'individu.

Cependant il faut noter que certains de nos répondants n'aspirent pas à la pratiques des A.P.S. même si toutes les conditions de le faire sont réunies.

La paresse et la préférence à d'autres activités, ainsi que la religion en restent les raisons.

²³ Ndao M. : Niveau, nature et raison d'implication et de non implication des enseignants d'E.P.S dans le sport Sénégalais.

Conclusion

La prolifération des salles à vocation sportives, des clubs civils et privés de pratiques de loisir et de maintien, les appels des autorités sanitaires à la pratique des A.P.S, montrent l'importance et les vertus tant préventives que thérapeutiques des activités physiques et sportives.

Pour cela leur pratique ne devrait plus laisser personne indifférente, tout particulièrement les étudiants dont les conditions (psychologiques et sociales) d'études sont très stressantes.

Par le biais de questionnaire, nous avons voulu connaître le niveau, la nature et les raisons de pratiques et de non pratique des A.P.S par les étudiants de l'université Gaston Berger de Saint-Louis.

Notre enquête a concerné 712 étudiants dont 588 garçons et 124 filles.

Nos résultats montrent que les étudiants s'adonnent certes à la pratique des A.P.S. de façon massive, mais pas de façon régulière, puisque seuls 39,78% de nos répondants en font régulièrement. Toutefois la majorité de ces derniers accordent une très grande ou une grande importance aux A.P.S.

La nature de cette pratique est essentiellement tournée vers le maintien de la forme physique et du loisir sportif; la compétition sportive mobilisant peu d'étudiants. parmi les sports de loisir qui attirent le plus d'étudiants, nous avons le football, le jogging et les arts martiaux. Suivent, ensuite l'athlétisme, le volley-ball, le hand-ball, la danse et la gymnastique sportive. Ce sont les sports navétanes et le

championnat universitaire qui constituent les principaux domaines de pratique des étudiants. Le sport civil et l'UASSU intéressent moins ces derniers.

Les étudiants sont attirés par la passion que la pratique des A.P.S. suscite, par les soucis, de lutter contre le stress provoqué par les études, d'améliorer leur santé, rechercher la forme et de lutter contre l'oisiveté. cette pratique aurait pu être plus massive si toutes les conditions de vie des étudiants étaient améliorées.

Le taux assez élevé d'étudiants pratiquant les A.P.S., ainsi que la grande importance (participation à l'amélioration de la personne) accordée à celle-ci par nos répondants ne doivent pas empêcher de continuer la sensibilisation des étudiants aux bienfaits d'activités physiques et sportives régulières, et ce notamment à ceux qui n'en pratiquent pas pour des raisons de paresse, de désintérêt ou de manque de motivation.

Par ce travail, nous pensons avoir contribué modestement à faire l'état de lieu sur le sport à l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Celui-ci se caractérise par des insuffisances qui ont pour noms : manque de personnels qualifiés, d'infrastructures adéquates, de sensibilisation, de respect des instructions officielles et qui entravent le développement des A.P.S.. d'où la nécessité de créer les conditions d'une pratique de masse des dites activités en faveur des étudiants.

Dans cette perspective, il a été suggéré par nos répondants :

- de recruter en nombre (suffisants en quantité comme en qualité) des professeurs d'E.P.S pour encadrer les étudiants,

- de doter l'université d'infrastructures et de matériels sportifs adéquats et d'aménager les pelouses des terrains de football dont les alentours sont souvent inondés par l'eau de la station de pompage de l'université,
- de respecter les instructions officielles clairement exprimées en l'occurrence au décret n°73-896 du 1^{er} Octobre 1973 relatif aux activités physiques et sportives de l'enseignement moyen et secondaire et technique et dans l'enseignement supérieure,
- de recruter des entraîneurs qualifiés pour les équipes de facultés afin de redynamiser l'UASSU et ainsi fournir aux étudiants toutes les informations la concernant,
- d'insérer l'enseignement de l'E.P.S. dans le cursus universitaire,
- de sensibiliser d'avantage encore les étudiants sur les bienfaits de la pratique des A.P.S.,
- d'élaborer une réelle volonté politique du sport universitaire tout en respectant les objectifs visés par l'UASSU, si non l'élite sportive du Sénégal continuera d'être composé d'éléments provenant hors de la famille universitaire.

Bibliographie

- 1- Note de cours en histoire d'E.P.S. de Mr Amadou Seye 3A,
- 2- Arnaud, P et Broyer, G : la psychopédagogie des A.P.S. Edition Vigot, Paris 1985,
- 3- Robert S. Weinberg. Ph. D. Daniel Gould PH D dans psychologie du sport et de l'activité physique,
- 4- (Charte du sport exposé des motifs 1984) cité par Signaté K. Le sport de compétition à l'université : Approche de la représentativité des étudiants au sein du DUC,
- 5- Note de cours de sociologie du sport G. Diop,
- 6- Bouet. M ; Signification du sport, Edition universitaire (1968),
- 7- Cruise, B ; A quoi sert l'éducation physique. Dossier E.P.S. n°29, Edition revue E.P.S. 1996,
- 8- Arnaud P. Le corps en mouvement Edition Privat 1981,
- 9- Pratick Senner 2^{ème} édition E.P.S. son histoire et sa genèse édition Vigot,
- 10- Thomas : l'Education physique : collection que sais-je ? PUF 2^{ème} édition 1981,

- 11- Ndione M. H. : niveau, nature et raison de pratique et de non pratique des APS à l'UCAD,
- 12- Mbaye R. : l'E.P.S. dans les établissements d'enseignement moyen secondaire général et technique de la région de Dakar : Analyse et perspective,
- 13- Recueil des textes réglementaires relatif à l'E.P.S. (IO),
- 14- Diallo M. ; Les activités de loisir des étudiants de l'UCAD,
- 15- Bodson, D et al cité par Ledent M. et al 1997,
- 16- Ndao M. : Niveau, nature et raison d'implication et de non implication des enseignants d'E.P.S dans le sport Sénégalais.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE

Ce questionnaire, destiné aux étudiants de l'université GASTON BERGER de Saint-Louis, a été élaboré pour les besoins d'un mémoire de maîtrise ès sciences et techniques de l'activité physique et du sport.

Veillez, s'il vous plaît, le remplir en répondant aux questions. Numérotez vos réponses possibles par ordre d'importance décroissante en commençant par le chiffre 1 excepté les questions 1, 2, 3, 6, 7 et celles où il faut répondre par oui ou par non.

Merci d'avance de votre précieuse collaboration.

1- Sexe: -Masculin - Féminin -Âge: ans

2- Dans quelle structure d'enseignement supérieure êtes-vous inscrit (e) ?

- UFR Lettres et sciences humaines
- UFR Sciences juridiques et politiques
- UFR Maths appliquées à l'informatique
- UFR Sciences économiques et de gestion
- Autre(s) à préciser.....

3- Quelle importance accordez-vous à la pratique des activités physiques et sportives?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Très grande importance | <input type="checkbox"/> Peu d'importance |
| <input type="checkbox"/> Grande importance | <input type="checkbox"/> Pas d'importance |
| <input type="checkbox"/> Moyenne d'importance | |

Pourquoi?

- Contribue au bien être et lutte contre le stress
- C'est un moyen d'éducation à la sociabilité
- Contribue à l'équilibre physique et psychologique
- Facteur d'amélioration de la santé
- N'a aucun apport sur l'individu
- Autre(s) à préciser.....

4- Avez-vous pratiqué une ou des activité(s) physique(s) et sportive(s) en dehors de l'EPS scolaire?

Oui

Non

5- Pratiquez-vous actuellement une ou des activité(s) physique(s) et sportive(s) ?

Oui

Non

5-1 Si oui, dites laquelle ou lesquelles:

Football

Handball

Volley-ball

Basket-ball

Autre (s) à préciser.....

Jogging

Athlétisme

Arts martiaux

Pourquoi?

Par passion

Pour occuper le temps libre

être en forme

Autre(s) à préciser.....

Lutter contre le stress

Améliorer la santé

5-2- Sinon, pourquoi ?

Manque de temps

Paresse

Manque de motivation

Autre(s) à préciser.....

Pas intéressé

Manque de dispositif matériel

6- Si vous pratiquez comment vous le faites ?

Régulièrement

Souvent

Rarement

7- Dans quel domaine pratiquez-vous cet ou ces activité(s)

Loisir

Maintien de la forme

Compétition

8- Si vous évoluez dans le domaine de la compétition, dites dans quel cadre vous le faites?

UASSU

Sport civil

Championnat universitaire

Sport Navétane

8-1 Sinon, pourquoi pas?

8-1-1 En UASSU ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> inaptitude physique |
| <input type="checkbox"/> Inconciliable avec les études | <input type="checkbox"/> Pas intéressé |
| <input type="checkbox"/> Manque de motivation | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser..... | |

8-1-2 En championnat universitaire?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> inaptitude physique |
| <input type="checkbox"/> Inconciliable avec les études | <input type="checkbox"/> Pas intéressé |
| <input type="checkbox"/> Manque de motivation | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser..... | |

8-1-3 En sport civil ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> inaptitude physique |
| <input type="checkbox"/> Inconciliable avec les études | <input type="checkbox"/> Pas intéressé |
| <input type="checkbox"/> Manque de motivation | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser..... | |

8-1-4 En sport Navétane ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Manque de temps | <input type="checkbox"/> inaptitude physique |
| <input type="checkbox"/> Inconciliable avec les études | <input type="checkbox"/> Pas intéressé |
| <input type="checkbox"/> Manque de motivation | |
| <input type="checkbox"/> Autre(s) à préciser..... | |

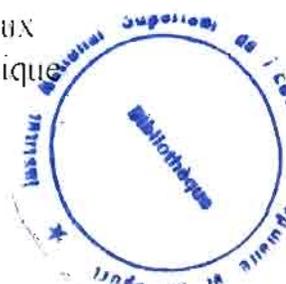
9- Si vous n'êtes pas pratiquants et vous aviez la possibilité de pratiquer le feriez-vous ?

Oui

Non

9-1 Si oui quelle(s) activité(s) pratiqueriez-vous?

- | | |
|--------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Football | <input type="checkbox"/> Athlétisme |
| <input type="checkbox"/> Handball | <input type="checkbox"/> Arts martiaux |
| <input type="checkbox"/> Volley-ball | <input type="checkbox"/> Danse classique |



Basket-ball

Natation

jogging

Autre(s) à préciser.....

9-2 Sinon, pourquoi ?

Paresse

Préfère d'autres activités de loisir plus intéressantes

Ne vois pas la nécessité de la pratique

Autre(s) à préciser.....

10- Selon vous, que devrait-on faire pour inciter les étudiants à une pratique de masse des activités physiques et sportives et à une pratique d'élite du sport ?

En faire une unité de valeur.

Alléger les emplois du temps.

Insérer l'enseignement de l'EPS dans le cursus universitaire.

Doter l'université d'infrastructures et matériels sportifs adéquats et suffisants.

Sensibiliser les étudiants sur les bienfaits des activités physiques et sportives.

Motiver les plus performants (es) en les récompensants.

Participer aux différentes compétitions universitaires.

